

Décision

Générale

colonial

Décision n° 10-78-1903 Mutations

n° 10-78-1903

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

27 février 1903

Numéro JO

n° 78 du 01/03/1903

Date du numéro

1 mars 1903

TEXTE INTÉGRAL

M. Antonetti, chef qu. 1er bureau du Secrétariat général, est chargé des fonctions de ministère public auprès des tribunaux du Protectorat.